

13 décembre 2012 - 6 janvier 2013
Le Grand Palais des Glaces
Sous la Verrière, la glace...
et patiner devient magique.

CHARTRE DE BONNE CONDUITE À LA PATINOIRE

- Je patine toujours avec des gants.
- Je respecte le sens de rotation des patineurs.
- Je peux demander des conseils à l'équipe d'encadrement.
- Je respecte les autres patineurs en m'écartant d'eux pour doubler ou m'arrêter.
- Je ne fais pas de courses de vitesse.
- Je ne fais pas de chaîne avec d'autres patineurs.
- Je ne fais pas et ne lance pas de boules de neige ni tout autre projectile.
- Je quitte la piste dès l'annonce du surfaçage et j'y reviens après que l'on m'en a donné l'ordre.
- Je dois avoir des patins aux pieds pour circuler sur la glace.
- Je ne fume pas sur la piste.
- Je ne mange pas sur la piste.
- Je donne la priorité au patineur qui est devant moi.
- Je ne me livre pas à des jeux dangereux.
- Je n'enjambe ni ne m'assois sur les balustrades.
- Je veille au matériel mis à ma disposition.

Le détenteur du billet admet avoir lu et accepté cette charte du patineur. Le paiement du droit d'entrée emporte de plein droit acceptation du règlement d'utilisation de la patinoire. L'équipe d'encadrement est habilitée à demander la sortie immédiate de l'établissement de tout usager qui ne se conformerait pas à la charte de bonne conduite et au règlement d'utilisation de la patinoire, sans remboursement du droit d'entrée. La patinoire est non surveillée, les enfants restent sous l'entière responsabilité de leur accompagnant. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages corporels et incorporels. Les jours et horaires d'ouvertures de la manifestation peuvent être modifiés à tout moment par l'organisateur.